Association Socio Culturelle et Sportive de Servaville-Salmonville

Bulletin d'adhésion enfants mineurs- Saison 2025 – 2026

L'association Socioculturelle et Sportive de Servaville Salmonville (A.S.C.S.S) *est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 qui a pour but de promouvoir le développement des activités sportives, sociales et culturelles dans la commune de Servaville-Salmonville. L'association s'interdit toute discrimination illégale et veille au respect des règles déontologiques du sport définies par le C.N.S.O.S.F. Elle est ouverte à tous, dans le respect des convictions personnelles, du pluralisme des idées et des principes de laïcité qui sont le fondement des valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au renforcement des liens sociaux. Dans le cadre général défini par les statuts et le règlement de l'A.S.C.S.S, chaque section peut établir un règlement intérieur propre à ses spécificités.*

Je soussigné(e) ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : …… Prénom : ……

Demeurant à : N°…… Rue : ……

Code Postal : …… Ville : ……

Adresse mail : .....@ ……

Téléphone : …… Contact d'urgence : ……

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur de l'enfant:

Nom : …… Prénom : ……

Date de naissance : ……

Souhaite inscrire mon enfant à l'ASCSS dans la **Section : JUDO**

Pour les Eveil judo uniquement : ☐ cours du lundi de 17hà 17h45 **ou** ☐ cours Mercredi de 10h15 à 11h00

☐ Je verse une somme de ____ €, constitutive de l'inscription de mon enfant dans cette section pour l'année 2025-2026

Une somme de 10€, constitutive de la cotisation à l'ASCSS due pour l'année en cours sera reversée au trésorier de l'ASCSS par la section dans laquelle j'inscris mon enfant et à ce titre, m'est remise une carte d'adhérent à l'ASCSS n°____

Je déclare :

➢ Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et accepte de le respecter.

➢ Décharger de toutes responsabilités l'association, son Président et le professeur, en cas d'accidents ou d'incidents survenus en dehors des cours.

➢Les mineurs sont sous la responsabilité du professeur pendant toute la durée de l'activité. **En dehors des horaires prévus, ils sont sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.**

➢ Les parents sont tenus d'accompagner leur(s) enfant(s), qui restent sous leur responsabilité jusqu'à l'entrée de la salle de cours afin de vérifier la présence du professeur, et de venir les rechercher au même endroit aux horaires indiqués. Sauf accord des parents pour la prise en charge de l'enfant à la sortie de l'école par le professeur uniquement.

Sous réserve d'en être préalablement informé(e) ☐ Vous nous autorisez ☐ Vous ne nous autorisez pas,

le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

☐ Vous nous autorisez ☐ Vous ne nous autorisez pas à utiliser des photos ou vidéos de votre enfant dans le but de promouvoir nos activités principalement sur la page Facebook de la section ou sur le site Internet de l'association.

A …..... le ……
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »,

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES : En vous inscrivant, vous acceptez que l'ASCSS mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services. En l'occurrence, vous autorisez l'ASCSS à communiquer occasionnellement avec vous si elle le juge opportun afin de vous informer des dernières actualités de l'association et de ses actions via les coordonnées collectées dans le formulaire. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles l'ASCSS s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'il soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD 2018) sur la protection des données personnelles. Vous pouvez connaitre et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées.

Règlement intérieur ASCSS JUDO

Préambule :
Les mesures sanitaires émanant de la préfecture puis transmises en mairie et aux fédérations sportives prévalent sur ce règlement intérieur.
Des mesures sanitaires transmises par mail et/ou affichées sur le tableau d'affichage du Dojo peuvent venir compléter ce règlement.

Dossier d'inscription
Pour toute adhésion, le judoka doit fournir
- un questionnaire de santé ou certificat médical de moins de 3 mois
-La fiche d'inscription ASCSS daté signé
-Le règlement intérieur daté signé
-les règlements
-Les éventuels code du Pass Sport et/ou l'attestation de prise en charge par la CAF pour le Pass 76

Tout dossier incomplet au 10 octobre suspendra l'accès au cours sans pouvoir prétendre à aucun remboursement.

Tenue
Le judoka doit posséder une tenue complète :
- Un kimono + ceinture propre,
- Une paire de sandales ou tongs est obligatoire pour se rendre du vestiaire au tatami
- Un tee shirt blanc pour les féminines
- Une gourde
- Les cheveux attachés à l'aide d'un élastique sans aucune partie métallique afin d'éviter les blessures.
- Les bijoux sont strictement interdits. Une tolérance est accordée pour les clous d'oreille qui devront être recouvert d'un sparadrap
- Les ongles doivent être coupés court

Arrivée et départ du dojo :
Le responsable légal majeur doit accompagner l'élève dans l'enceinte du DOJO et d'attendre la prise en charge de l'enfant par le professeur soit le début du cours pour quitter le DOJO.
Les enfants ne sont pas autorisés à sortir du dojo. Ils attendront sans exception leur responsable légal majeur dans l'enceinte du DOJO.
Ainsi, il est strictement interdit de déposer ou d'attendre vos enfants en dehors du DOJO, notamment sur le parking. Tout manquement à cette règle pourra faire l'objet de sanction prévues dans le présent règlement.

Par ailleurs, les judokas sont tenus d'arriver à l'heure aux cours ; les retards répétés sans motif ne seront pas tolérés pour cause de sécurité (absence d'échauffement).
L'ASCSS ne pourra être tenu responsable en cas de vols (argent, bijoux, vélos etc.…) commis dans le dojo ou dans les vestiaires.
Afin de réaliser les enseignements dans les meilleures conditions, les parents sont priés d'attendre à l'extérieur du dojo pendant les cours.

Absences :
Les parents sont tenus d'informer le club par mail ou via Spond de l'absence de leur enfant.
Les parents dont les enfants sont récupérés à la sortie de l'ecole de Servaville Salmonville doivent informer sans délai et par tout moyen de l'absence de leur enfant.

Comportement :
Il est attendue des élèves et des parents de :
- Respecter les horaires des cours : un échauffement incomplet pouvant occasionner des blessures. L'entrée sur le tatami pour tout pratiquant arrivant en retard se fera sur autorisation du professeur.
- Respecter le professeur, les membres du bureau ainsi que les autres pratiquants.
- Respecter les installations du dojo et des vestiaires ainsi que le matériel mis à disposition. Tout matériel détérioré devra être remboursé.
- Ne pas mettre en danger les autres adhérents par une attitude agressive, un comportement dangereux ou un non-respect des règles et consignes.

Cotisation et licence
Toute année commencée est due. Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué après le 3ème cours d'essai, sauf sur présentation d'un certificat médical contraignant l'adhérent à cesser définitivement le judo/ju-jitsu.
Le bureau de l'ASCSS Judo sera dans tous les cas, seul à décider du montant éventuellement remboursé. En aucun cas la licence-assurance ne pourra être remboursée.

Arrêts, suspension des cours :
L'arrêt et/ou la suspension des cours pour des raisons indépendante de notre volonté (locaux inaccessible, professeur absent, mesure sanitaire, problème météo…) n'ouvre droit à aucun remboursement.

Sanction :
Le non-respect de ces règles pourra faire l'objet de sanction suivantes :
-rappel à l'ordre verbal par le professeur
-Isolation de l'élève sur le bord du tatamis par le professeur
-Isolation de l'élève sur une chaise à l'extérieur du tatami par le professeur et/ou un membre du bureau
-Exclusion de une à plusieurs semaines du club après délibération par le bureau +professeur
-Exclusion définitive après délibération par le bureau + professeur
L'application de ces sanctions se fera sans ouvrir droit à un éventuel remboursement de la cotisation.

Date :

Signature du représentant légal

Signature de l'élève

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

	Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
	Tu es : ☐ une fille ☐ un garçon **Ton âge :** ____ **ans**	OUI	NON
L' année	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
	As-tu été opéré(e) ?		
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
	As-tu arrêté le s port à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?		
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
	Te sens-tu triste ou inquiet ?		
	Pleures-tu plus souvent ?		
	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd' h	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
	À faire remplir par les parents		
	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

PRISE DE LICENCE
MINEURS

ATTESTATION
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,

en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM] ..... ,

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR (arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.